

RELEVÉ DE DÉCISION DU BUREAU EXÉCUTIF DU 20 OCTOBRE 2018

- ***Elus :***

Présents: HENARD Nicolas, BACCHINI Henry, FOUNTAINE Claire, HARLE Sylvie, MIGRAINE Corinne, PITOR François, RUSSO Edward, SALOU Jean-Pierre,

Excusés : BERENGUIER Régis, CHAURAY Marie-Pierre, FRETAY Stéphane, LOSTIS Jean-Pierre, MEZOU Laurence,

- ***Invités :***

Présents : CATHELINÉAU Jacques, CLERMONT Olivier et MERY DE BELLEGARDE Charlotte (sujets communication), POIROT Xavier.

Excusé : MARLIOT Eric

1 Introduction du Président

Information	Le président introduit la séance en faisant un point sur les différents sujets d'actualité.
--------------------	---

2 Point sur les licences

Information	Le Bureau Exécutif prend connaissance du point fait en séance sur les licences à la date du 14/10/2018
--------------------	--

3 BE et Commissions Indépendantes

3.1 CCA

3.1.1 Feuille de route

Information	Le Président de la CCA, Xavier POIROT présente pour information la feuille de route de la CCA (principes de fonctionnement, rappel des missions, objectifs principaux, chantiers en cours et à venir, ..)
--------------------	---

3.1.2 Evolution de la nomination des arbitres de clubs et du logiciel de désignation pour relance automatique sur compétitions sans arbitres désignés

Information	<p>Le Président de la CCA présente l'évolution du dispositif de désignation des arbitres de clubs décidé par la CCA consistant en une nomination directe des arbitres de clubs par leur président de club sans nécessité de validation par le président de la CRA</p> <p>La CCA a mis en place, avec le service informatique, un dispositif d'automatisation au travers d'un mail adressé aux organisateurs de compétitions de grades 5 et 4, déclenchant une alerte par mail au président du club, pour l'informer de ses obligations de trouver des arbitres dans le respect du règlement sportif.</p>
--------------------	--

3.1.3 Evolution du fonctionnement des formateurs nationaux d'arbitres

Décision BE-181020-01	Le Bureau Exécutif se prononce défavorablement sur l'indemnisation des formateurs et formatrices nationaux d'arbitres pour l'année 2019 et mandate la CCA pour approfondir une solution transitoire permettant de concilier les différents régimes d'intervention des formateurs d'arbitres.
------------------------------	--

3.1.4 Modification de la composition de la Commission Centrale d'Arbitrage

Décision BE-181020-02 Vote CA	<p>Le Bureau Exécutif valide la nouvelle composition de la Commission Centrale d'Arbitrage, intégrant un nouveau membre suite à la démission du vice-Président Arnaud MANTE et à la désignation de vice-présidents pour cette commission, sous réserve que cette proposition soit entérinée par le Conseil d' Administration.</p> <p>Vote à bulletin secret : 1 contre, 1 abstention.</p>
--	---

4 Département Vie Fédérale et Activités Transverses

4.1 Approbation du relevé de décision du BE des 08/09/18

Décision BE-181020-03	<p>Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité le relevé de décision du BE du 08 Septembre 2018.</p> <p>Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 29 Octobre 2018</p>
------------------------------	--

4.2 Commission Grandes épreuves

4.2.1 Championnat d'Europe Optimist à Crozon

Décision BE-181020-04	<p>Le Bureau Exécutif valide l'organisation du Championnat d'Europe Optimist organisé du 22 au 29 juin 2019 par le CN Crozon Morgat</p>
------------------------------	---

4.2.2 Championnat du Monde IFCA slalom youth, slalom femmes à La Tranche sur Mer

Décision BE-181020-05	<p>Le Bureau Exécutif valide l'organisation du Championnat du monde IFCA slalom youth et femmes du 24 au 30 juin 2019 par le CN Tranchais.</p>
------------------------------	--

4.2.3 Championnat d'Europe F16 à Maubuisson

Décision BE-181020-06	Le Bureau Exécutif valide l'organisation du championnat d'Europe F16 du 20 au 26 juillet 2019 au Cercle de Voile de Bordeaux Carcans Maubuisson
------------------------------	---

4.3 Mise à jour de la liste des représentants FFVoile dans les organismes extérieurs

Décision BE-181020-07	<p>Le Bureau Exécutif entérine les modifications suivantes dans les représentants FFVoile dans les organismes extérieurs :</p> <ul style="list-style-type: none">• EUROSAF<ul style="list-style-type: none">- Nicolas HENARD en remplacement de Régis BERENGUIER comme représentant officiel de la FFVoile au sein de l'EUROSAF- Loic BILLON est maintenu comme membre de la commission des épreuves de l'EUROSAF• CoSMoS<ul style="list-style-type: none">- Marie Pierre CHAURAY en remplacement de Jean KERHOAS comme titulaire au Conseil National de CoSMoS- Jacques CATHELINÉAU comme suppléant <p>Vote effectué à bulletin secret.</p>
------------------------------	---

4.4 Exposé des différents types de dérogations existantes permettant la délivrance de licences gratuites

Information	Le Bureau Exécutif est informé des différents types de dérogations existantes permettant la délivrance de licences gratuites.
--------------------	---

4.5 Mise à jour et Gestion d'un Agenda Général

Décision BE-181020-08	Le BE valide la mise en place d'un agenda général, consultable en interne comme en externe, pour éviter le télescopage de certaines réunions et il retient que les réunions statutaires (BE, CA, CL) sont prioritaires sur toute autre réunion (A l'exception de celles réservées par les locataires – application de la règle 1er arrivé, 1 ^{er} servi)
------------------------------	---

	<p>Il est notamment prévu que les réunions suivantes (dont certains participants sont impliqués dans les 2 instances) ne puissent avoir lieu aux mêmes dates (liste non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil d'Administration/Conseil des Présidents de ligues et les Commissions Sportives DCP - Conseil d'Administration/Conseil des Présidents de ligues et Colloque DESE/ Colloque formation/Colloque CTS - Conseil d'Administration et CCA <p>Des aménagements de cette règle restent possibles, en cas de contrainte impérative, sous réserve de l'accord du Président/de la Secrétaire Générale</p> <p>Chaque entité interne FFVoile aura à charge de transmettre au pôle de gestion (polegestion@ffvoile.fr) l'information des dates et lieux de réunions envisagées. Le pôle de gestion sera donc chargé d'alerter sur un conflit de planning eu égard au cadre fixé.</p>
--	---

4.6 Mise à jour de l'organigramme politique complet

<p>Décision BE-181020-09</p>	<p>Le BE valide les modifications suivantes de l'organigramme politique :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #008080; color: white;"> <th>Dépt</th> <th>Commission</th> <th>Modification / version précédente</th> <th>Version</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>DESE</td> <td>Groupe projet 1 Groupe projet 7</td> <td>Arnaud DERRENDINGER est co-pilote Denis HOREAU n'est plus co-pilote</td> <td>V0.55</td> </tr> <tr> <td>BE</td> <td>CCA</td> <td>Démission Arnaud MANTE, Vice PDCE CCA</td> <td>V0.56</td> </tr> <tr> <td>DCP</td> <td>Vie de l'Athlète</td> <td>Démission de Caroline LOBERT de la commission (dont la présidence) Vie de l'Athlète remplacée par Hélène CARDON</td> <td>V.056/V0.57</td> </tr> </tbody> </table>	Dépt	Commission	Modification / version précédente	Version	DESE	Groupe projet 1 Groupe projet 7	Arnaud DERRENDINGER est co-pilote Denis HOREAU n'est plus co-pilote	V0.55	BE	CCA	Démission Arnaud MANTE, Vice PDCE CCA	V0.56	DCP	Vie de l'Athlète	Démission de Caroline LOBERT de la commission (dont la présidence) Vie de l'Athlète remplacée par Hélène CARDON	V.056/V0.57
Dépt	Commission	Modification / version précédente	Version														
DESE	Groupe projet 1 Groupe projet 7	Arnaud DERRENDINGER est co-pilote Denis HOREAU n'est plus co-pilote	V0.55														
BE	CCA	Démission Arnaud MANTE, Vice PDCE CCA	V0.56														
DCP	Vie de l'Athlète	Démission de Caroline LOBERT de la commission (dont la présidence) Vie de l'Athlète remplacée par Hélène CARDON	V.056/V0.57														

4.7 Passage à une gestion régionalisée du Passeport Voile pour la ligue Guyane de Voile

<p>Décision BE-181020-10</p>	<p>Le BE reporte sa décision mise en place d'une gestion régionalisée du PV dans la ligue Guyane dans l'attente de la présentation du dossier démontrant l'impact de cette décision de régionalisation du PV sur le développement de la ligue et de son nombre de PV.</p>
-------------------------------------	---

4.8 Communication

4.8.1 Note Top Clubs

Information	<p>Le Bureau Exécutif prend connaissance de la date de l'organisation du Top Club 2018, qui aura lieu le samedi 15 décembre au Salon Nautique de Paris. Par ailleurs les membres du Bureau Exécutif ont bien noté l'évolution planifiée concernant l'information qui sera transmise aux clubs nommés pour les titres de l'Ecole Française de Voile de l'Année et de Club Sportif de l'Année en amont de l'événement.</p>
--------------------	--

4.8.2 Note marin de l'année

information	<p>Le Bureau Exécutif prend connaissance de la date de la révélation du Marin de l'Année, qui aura lieu le samedi 8 décembre. Par ailleurs les membres du Bureau Exécutif ont bien noté l'évolution planifiée concernant l'événement et les trophées qui seront remis à cette occasion.</p>
--------------------	---

4.8.3 Note dotation AG2R LM

Décision BE-181020-11	<p>Le BE valide la répartition des aides (Annexe 1) proposées dans le tableau avec 50 000 € pris en charge directement par AG2R – La Mondiale et 9 960 € pris sur les fonds CPO développement de la pratique voile Handivalide (sous réserve de présentation des factures correspondantes).</p>
------------------------------	---

4.8.4 Présentation point avancement partenariat

information	<p>Le Bureau Exécutif a pris connaissance de l'état des lieux des partenariats financiers de la FFVoile. Ils ont également bien noté les pistes de travail actuelles afin de trouver d'autres partenaires.</p>
--------------------	--

4.8.5 Plan d'action communication 2019

Information	Point différé.
--------------------	----------------

4.9 Inscriptions aux régates : AwoO (Partner Talent) vers E-cotiz

Information	<p>Le Bureau Exécutif est informé que suite à la mise en place par Partner Talent d'une nouvelle version d'AwoO (AwoO 2) début 2019, le module d'inscription aux régates s'arrêtera en fin d'année comme initialement prévu.</p> <p>La FFVoile s'est rapproché de E-cotiz pour le développement d'une solution d'inscription aux régates répondant à nos besoins et n'engendrant aucun coût pour la FFVoile, comme confirmé par les responsables d'E-cotiz.</p> <p>Le BE est notamment informé des fonctionnalités attendues et de la planification de mise à disposition ce nouveau module.</p>
--------------------	--

4.10 Point budgétaire

Information	Le BE prend connaissance des éléments relatifs à l'atterrissage prévisionnel 2018 ainsi que la synthèse réalisée par les consultants DAF Online sur leurs premières interventions.
--------------------	--

5 DESE

5.1 Demande de plan matériel Handi Voile

5.1.1 Mise en place d'un plan d'aide en matériel handivoile avec le CNDS Equipement

Décision BE-181020-12	<p>Le BE valide le plan d'acquisition des bateaux voile handivalide. Ces bateaux seront mis à disposition des clubs demandeurs moyennant une convention.</p> <p>Le BE valide le plan de financement proposé : 75 000 € CNDS, 75000 € fonds fédéraux (moins les éventuels fonds CPO), sous réserve de la validation finale du CNDS équipement accessibilité.</p>
------------------------------	---

5.1.2 Modalités de mise à disposition des matériels Handivoile dans le cadre du plan du CNDS
Equipement accessibilité

Reportée	Décision reportée
----------	-------------------

5.2 Validation de l'expérimentation « La Mer est à Nous » et des sites expérimentaux destinés à l'accueillir.

Décision BE-181020-13	<p>Le bureau exécutif (BE) de la FFVoile, valide le lancement de l'expérimentation destiné à former et orienter des jeunes âgés de 18 à 26 ans afin qu'ils s'insèrent durablement dans l'emploi au sein des métiers de la mer ainsi que les sites expérimentaux préconisés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de la Cohésion et des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales en charge de la politique de la ville) que sont : Le Cercle de Voile de Martigues, Le Yacht Club de Toulon, L'USAM Voile, La Société des Régates de Brest.</p> <p>Un suivi précis et point d'étape de cette opération sera fait à chaque BE.</p>
-----------------------	---

6 Département Compétition Performance

6.1 Aide Financière au Championnat de France Habitable Entreprise

Information	<p>Le BE est informé de l'aide financière allouée à l'organisateur (seul candidat pour 2018 sur la façade atlantique dans le cadre de la rotation annuelle par façade) du Championnat de France Habitable Entreprise qui s'avère être le club de Nautisme en Pays Blanc dont le président est également le président de la commission sport en entreprise de la FFVoile.</p>
-------------	--

6.2 Appel à Projet Sport entreprise (aides aux clubs organisateurs d'épreuves sport entreprise)

Information	<p>Le bureau Exécutif prend connaissance des 6 projets retenus par la Commission Sport Entreprise.</p>
-------------	--

6.3 Bilan et perspectives d'évolution de la Ligue Nationale de Voile

Information	Le Bureau Exécutif se voit présenter le bilan et les perspectives d'évolution de la Ligue Nationale de Voile.
--------------------	---

6.4 Modification du règlement du Championnat de France des clubs Voile légère : Nombre de coureurs pris en compte en VRC et quillard voile légère pour établir le classement national promotion

Décision BE- 181020-14 Vote CA	<p>Le Bureau Exécutif accepte de comptabiliser les résultats de 20 sportifs dont au minimum 5 féminines dans le calcul du classement national des Clubs promotion pour la VRC.</p> <p>Le Bureau Exécutif accepte de comptabiliser les résultats de 20 sportifs dont au minimum 5 féminines dans le calcul du classement national des Clubs promotion pour les Quillards Voile Légère.</p>
---	---

6.5 Motion World Sailing

Décision BE- 181020-15	Le BE est informé et approuve la volonté du Président de présenter une motion lors de la prochaine Assemblée Générale de World Sailing demandant l'introduction d'une épreuve mixte offshore pour le programme des Jeux Olympiques de 2024.
-----------------------------------	---

Annexe 1

Objet : Appel à projet matériel voile handivalide avec AG2R La Mondiale

répartition des aides :

Club	Objet de la demande	Montants factures	Somme demandée	Somme allouée
Association de classe Hansa	1 Hansa	8 914,30 €	8 914,00 €	4 000,00 €
Association des régates Choletaises	mise en accessibilité bateau collectif	812,43 €	2 000,00 €	410,00 €
Bairon Nautic Club	1 Hansa	10 288,00 €	10 288,00 €	4 000,00 €
Base Nautique de Sciez	voiles de Hansa	3 905,62 €	3 050,00 €	1 500,00 €
Centre de Voile Amitiés Natures Nantes	voiles de Hansa	1 800,00 €	3 000,00 €	900,00 €
C V de Landéda-L'Aberwrac'h	1 Hansa		9 400,00 €	4 000,00 €
CN de Bauduen	2 Hansa	18 739,99 €	18 800,00 €	4 000,00 €
CV de Cazaux Lac	1 Hansa	8 454,79 €	9 600,00 €	4 000,00 €
CEV Berck	remorque de route	facture en novembre	8 000,00 €	4 000,00 €
CN Alpin Serre Ponçon	un bateau collectif accessible	61 370,00 €	66 000,00 €	4 000,00 €
Club Nautique Voile Aix les Bains	accessibilité bateau collectif	4 104,37 €	4 000,00 €	2 000,00 €
CN Lorient	4 MiniJi	7 200,00 €	8 000,00 €	3 600,00 €
CN val de Sarthe	remorque de route	1 586,00 €	2 600,00 €	800,00 €
CDV de Loire Atlantique	8 Hansa 303 + minibus + remorque	104 052,92 €	103 078,00 €	4 000,00 €
Handivoile Brest	remorque de route	7 300,00 €	6 000,00 €	3 000,00 €
Ligue de Bretagne de Voile	2 Hansa	25 276,00 €	25 276,00 €	4 000,00 €
Sport Nautique de l'Ouest Nantes	remorque de route	2 616,00 €	2 616,00 €	1 300,00 €
Voile Handi Valide en Midi Pyrénées	voiles de miniji (attente 2 ^{ème} facture)	2 320,51 €	3 100,00 €	1 000,00 €
VOILES AU LARGE MARSEILLE	6 GV Miniji école	1 800,00 €	2 250,00 €	900,00 €
Yacht Club Chambéry Le Bourget du Lac	2 Hansa	11 218,00 €	25 000,00 €	4 000,00 €
Yacht Club Grenoble Charavines	1 Hansa	9 610,00 €	9 610,00 €	4 000,00 €
				59 960,00 €